DÉLÉGATION DE L'ISÈRE

https://isere.secours-catholique.org



Notre plaidoyer en Isère

Le Secours Catholique se mobilise au quotidien pour accompagner sur le terrain les personnes touchées par la précarité. Dans le même temps, l’association est représentée pour combattre les causes de la pauvreté. Elle mène au niveau national comme au niveau local un plaidoyer auprès des acteurs politiques et avec les personnes en difficulté pour faire évoluer les pratiques et permettre aux plus pauvres d’accéder à une vie plus digne.

Dans le cadre de ses actions de plaidoyer le Secours Catholique de l'Isère intervient auprès des institutions locales. L’association est notamment engagée au sein des CCAS des Avenières Veyrins-Thuellin, de Bourgoin-Jallieu, de Chatte, de Pont-en-Royans, de Saint André-en-Royans, de Saint-Chef, de Saint-Marcellin, de Tignieu-Jameyzieu, de Vienne, de Vif, de Voiron. Elle fait entendre sa voix auprès du Conseil départemental dans la commission des affaires sociales et auprès du Conseil régional. Notre association est un interlocuteur privilégiée de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS).

Faire entendre la voix des migrants

faire entendre la voie des mineurs étrangers, non accompagnés et non reconnus mineurs.

Nous constatons **une défaillance du département**, responsable de l'Aide sociale à l'enfance, qui montre des réticences à remplir leur mission de protection et d'accompagnement des mineurs non accompagnés (MNA).

« *Pour ne pas assumer pleinement leur prise en charge, les départements affirment que ce sont des migrants avant d'être des enfants, et que ce n'est donc pas du ressort de la politique de l'enfance mais de la politique migratoire gérée, elle, par l'État.* »

L'obligation d'accueil provisoire d'urgence, impliquant une prise en charge matérielle, éducative et sanitaire du jeune le temps que sa situation (minorité, dangerosité de son environnement) soit évaluée, n'existe pas. L'évaluation de la situation est faite en une journée et le jeune remis dehors le soir même.

Lorsque le jeune est reconnu mineur, le jeune est pris en charge via un dispositif dérogatoire au rabais, sortant les MNA du droit commun de la protection de l'enfance. Pour le Secours Catholique, **il faut cesser de considérer ces jeunes comme des "migrants à contrôler", mais réaffirmer leur nécessaire protection au titre des droits de l'enfant afin d'assurer un accueil et une prise en charge adaptés à leur situation de vulnérabilité.**

Plaidoyer inter-associatif

Avec le collectif **Migrants en Isère** qui regroupe une vingtaine d'associations, nous interpellons collectivement l'opinion et les pouvoirs publics, et participons à des événements réunissant les militants et bénévoles, les personnes accueillies comme les personnes accueillantes, et plus largement tous les citoyens voulant s'informer, échanger et débattre sur les questions migratoires.

Depuis 2018, **ce collectif est très vigilant à la qualité de la prise en charge des mineurs et des jeunes majeurs étrangers,** il s'est battu à plusieurs reprises pour que les contrats "jeunes majeurs" soient prolongés jusqu'à la fin du parcours scolaire du jeune : afin que le jeune puisse finir sereinement sa formation.

En 2021, nous nous sommes **mobilisés contre la dématérialisation systématique des demandes de rendez vous en préfecture** qui rend impossible le dépôt d'un dossier pour un certain nombre d'étrangers qui n'ont pas accès ou qui ne maitrise pas l'outil informatique. Nous avons aussi fait remonter au service "étrangers" de la préfecture, les délais trop importants (6 mois) pour pouvoir déposer une première demande de titre de séjour.

Depuis mai 2021: le secours catholique participe a une réflexion inter associative qui veut interpeller et permettre l'accès au travail de personnes qui ont un employeur mais qui ne peuvent pas accéder à cet emploi car leur situation administrative ne leur permet pas.

Nos équipes participent aux réunions du comité de veille, de la **DDETS** pour faire remonter les dysfonctionnements que nous observons chaque jour dans nos accompagnements.

Enfin, nous participons aussi à sensibiliser les **paroisses de notre diocèse** à la situation des migrants, en lien avec le service de la Diaconie, afin que les migrants prennent toutes leur place dans la vie des paroisses ou du diocèse (pèlerinage)

Depuis 2015, nous travaillons avec de nombreuses paroisses ou réseaux de familles d'accueil qui s'engagent dans l'hébergement de personnes migrantes, que ce soient des jeunes mineurs non confirmés mineurs, ou des adultes ou des familles privées d'hébergement: l'hospitalité est bien vivante dans notre département

Faire entendre la voix des personnes en situation de précarité

Des plaidoyers portés par la délégation de l'Isère en 2020

Après concertation avec les bénévoles locaux, un courrier a été envoyé à deux maires qui n’avaient pas mis en place, sur leur commune, des actions en faveur des personnes les plus précaires pendant la crise sanitaire du Covid-19.

Un plaidoyer pour une prime exceptionnelle de solidarité en faveur des plus démunis a été portés auprès des parlementaires de l’Isère afin de relayer la voix des personnes en précarité.

Ces démarches se sont appuyées sur les réalités vécues par les personnes accompagnées.

Nos partenaires

Economie Sociale et Solidaire

- Travail et Partage*
- Passiflore
- Atelier SIIS*
- La Remise

Hébergement/Logement:

- Le HABERT*
- Maison Alexandrine*
- Issue de secours*

Epicerie Solidaires

- Panier de Léontine*
- Episol*

Accompagnement des personnes en situation de migration

- ADA (Accompagnement des demandeurs d'Asile)*
- 3 AMIE*

Accueil et accompagnement des personnes

- Le Rigodon*
- La Maison des Familles*

Collectifs

- AUI ALERTE
- Migrants en Isère
- Collectif des accueils de jour

* Associations créées à notre initiative ou en partenariat

Crédits photos : © Sébastien Le Clézio / Secours catholique-Caritas France